

Évaluation de l'éducation prioritaire Synthèse du rapport de diagnostic (Juillet 2013)

Le ministre de l'Éducation nationale et la ministre déléguée à la réussite éducative ont décidé de mettre en place, dans le cadre de la modernisation de l'action publique, une évaluation de la politique d'éducation prioritaire. Cette politique publique n'a pas donné à ce jour les résultats qui en étaient attendus : réduire les écarts de réussite entre l'éducation prioritaire et les autres écoles et établissements.

L'éducation prioritaire est justifiée par la concentration des difficultés sociales sur des territoires qui se répercute sur les écoles et collèges. Elle repose principalement sur deux dispositifs : ECLAIR (Ecoles collèges lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite) et RRS (Réseaux de réussite scolaire), réseaux qui regroupent écoles, collèges et lycées. Des dispositifs mis en œuvre par le ministère de l'Éducation nationale, par les collectivités territoriales et par la politique de la ville, complètent l'action des réseaux en agissant sur l'environnement de l'élève en dehors de la classe.

Le public concerné est de 18% des écoliers, 20% des collégiens et 2% des lycéens.

C'est environ 1,131 milliard d'euros qui sont consacrés en surcoût à l'éducation prioritaire (1.8% du budget de l'Éducation Nationale pour 20% des élèves). Des moyens significatifs que la cour des comptes et l'OCDE trouvent pourtant insuffisants. L'essentiel des moyens supplémentaires sont concentrés sur la diminution du nombre d'élèves par classe. Le résultat de ce choix est un nombre d'élèves par classe un peu moindre en éducation prioritaire. Cette réduction ne semble pas produire un effet positif notable sur la réussite scolaire des élèves. Les moyens consacrés aux indemnités aux personnels n'ont pas permis d'attirer des professeurs dans ces écoles et établissements mais ces indemnités sont aujourd'hui considérées comme une juste rétribution d'un travail plus difficile qu'ailleurs. D'autres usages des moyens semblent davantage pertinents, comme ceux qui sont consacrés à l'accompagnement des équipes.

Cet ensemble d'établissements et d'écoles n'a cessé de s'étendre sans révision de l'adéquation réelle de la carte en fonction des difficultés rencontrées. On y trouve aussi encore des établissements plus favorisés que la moyenne nationale qui ne relèvent plus de cette politique prioritaire.

On trouve également dans l'éducation prioritaire des territoires ayant des besoins spécifiques très divers : zones urbaines de banlieue ou de centres ville dégradés, zones rurales isolées ou Mayotte et la Guyane.

L'objectif stratégique (réduire les écarts de réussite scolaire) s'est progressivement complété d'objectifs opérationnels flous, variables dans le temps, et pas toujours pertinents. L'efficacité de l'éducation prioritaire est difficile à évaluer précisément, les outils d'évaluation mis à disposition des terrains ont varié dans le temps rendant délicates des comparaisons entre années sur une longue période. Globalement, les résultats sont stables dans le premier degré et décevants dans le second degré.

Quelques réseaux produisent des résultats remarquables. Les cas de réussite étudiés montrent que se combinent des éléments explicatifs relevant de « l'environnement de l'élève » (Un élève en bonne santé, qui se sent en sécurité à l'école, des parents accueillis, écoutés et aidés à comprendre le système éducatif, des partenaires du quartier, de la ville, du conseil général et de la politique de la ville qui concourent à résoudre des difficultés qui risquent d'entraver le bon déroulement de l'acte éducatif et pédagogique) et d'autres relevant de l'école elle-même (chefs d'établissements positifs et bienveillants, un travail d'équipe formalisé qui prend en compte les besoins des professionnels et des élèves, un professeur confiant dans l'éducabilité de ses élèves, exigeant et bienveillant).

Plusieurs leviers produisent des effets significatifs sur l'efficacité de l'éducation prioritaire :

- des objectifs opérationnels bien centrés sur les difficultés spécifiques observées : objectifs éducatifs et cognitifs bien déterminés par les équipes à partir de l'observation du travail et des comportements des élèves
- la prise en charge des difficultés dès la maternelle, une bonne compréhension des difficultés des élèves, l'accent mis sur l'apprentissage de la langue dans toutes les disciplines avec une priorité donnée à la compréhension de l'écrit, un apport important de repères culturels aux élèves, le maintien d'un niveau d'ambition élevé pour les élèves, le souci de la continuité pédagogique entre l'école et le collège
- une école sécurisée et protectrice, une école aux règles et pratiques éducatives bien partagées par tous, au service d'objectifs favorisant l'estime de soi des élèves
- le développement du travail collectif des enseignants, des organisations adaptées, avec des professeurs supplémentaires dans les ECLAIR, permettant le travail transdisciplinaire qui contribue à donner du sens aux apprentissages, un accueil en maternelle des enfants de moins de trois ans, une plus grande souplesse d'utilisation des horaires et des heures supplémentaires par les équipes enseignantes pour disposer de marges de manœuvre en fonction des besoins des élèves, la mise en œuvre de groupes de besoins homogènes provisoires en lien avec des évaluations avant et après
- une plus grande cohérence et une meilleure continuité de l'action entre l'école et ses partenaires
- des efforts locaux pour attirer et retenir des professeurs motivés et efficaces : l'accueil des nouveaux, le soin apporté à l'intégration des professeurs arrivant aux équipes en place, les moyens consacrés à l'accompagnement et à la formation des professeurs qui travaillent dans ces environnements difficiles
- des outils de pilotage mieux formalisés et mieux utilisés, un principe de contractualisation avec les établissements, une évaluation favorisant la prise de recul et l'accompagnement.

L'éducation prioritaire a toujours été à la pointe de la réflexion et de l'action pour les évolutions souhaitables du système éducatif. A ce titre cette politique a beaucoup apporté. On a pu mettre en évidence des leviers d'action pour améliorer une politique qui doit être recentrée sur l'essentiel. On a vu l'engagement des personnels auxquels on doit faire confiance pour mener à bien des évolutions nécessaires. Il s'agit maintenant de passer à la détermination de ce qui est, dans le contexte actuel, à la fois efficace et faisable.